



**BULLETIN**

MINISTÈRE DES  
AFFAIRES CULTURELLES

**DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE**

Volume 1, numéro 2 / juin 1967

## ÉVOLUTION ou RÉVOLUTION

### Au chapitre des statistiques

Le langage des chiffres peut parfois être plus éloquent qu'un long texte savamment conçu. Il étale clairement les faits et permet de faire rapidement des comparaisons. C'est pourquoi, dès ce deuxième numéro, nous présentons l'évolution de certains chiffres, susceptibles de révéler, même sans commentaires, la « révolution » qui s'opère depuis 1964 à la Bibliothèque Saint-Sulpice. Pour nous, qui sommes au cœur même de l'action, cette évolution est la suite logique d'une longue série d'efforts consentis avec opiniâtreté. Pour les gens de l'extérieur, ces tableaux comparatifs offrent des éléments nouveaux au jugement qu'il convient de porter sur la situation actuelle de la bibliothèque.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

### I) BUDGET

Exercice financier	Traitements	Acquisitions	Autres dépenses	Total
1964/1965	\$105,000	\$25,000	\$3,500	\$133,500
1965/1966	\$188,700	\$50,000	\$10,900	\$249,600
1966/1967	\$307,250	\$60,000	\$31,000	\$398,250
1967/1968	\$375,000	\$150,000	\$115,000	\$640,000

### II) PERSONNEL

#### a) Catégories

Exercice financier	Bibliothécaires	Autres	Total des effectifs
1964/1965	10	14	24
1965/1966	17	20	37
1966/1967	24	41	65
1967/1968	30	51	81

Outre le directeur du Service des activités culturelles, les employés qui ne sont pas bibliothécaires remplissent des fonctions diverses : secrétaire, agent de bureau, auxiliaire en recherche et information, dactylographe, commis, messenger-chauffeur, appariteur, préposé au gardiennage ou à l'entretien.

## b) Répartition

### Cadres administratifs :

Conservateur  
Conservateur adjoint à l'administration  
Conservateur adjoint aux services techniques  
Agent d'administration  
Agent de bureau  
Secrétaires (3)  
Commis de bureau  
Dactylographe

### SERVICES ET DÉPARTEMENTS :

	Personnel en place	Personnel prévu exercice financier 67/68	Total des effectifs
Acquisitions	3	3	6
Activités culturelles	1	2	3
Archives sonores*	—	2	2
Catalogue	19	3	22
Documents spéciaux	2	—	2
Périodiques	6	3	9
Publications officielles	2	2	4
Reliure	2	—	2
Renseignements	14	—	14
Services auxiliaires	7	—	7
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	56	15	71
Cadres administratifs	+ 9	+ 1	+10
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	65	16	81

\* Ce département sera créé au cours de l'année 1967/1968.

## III) PÉRIODIQUES (Abonnements en cours)

Exercice financier	Total des titres
1963/1964	245
1964/1965	485
1965/1966	600
1966/1967	825
1967/1968	925

Nous projetons de présenter, dans un numéro subséquent, un état détaillé de la répartition des collections dans les divers départements, ainsi que l'orientation nouvelle des acquisitions à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

## Au pavillon de la France à l'Expo 67 Une exposition d'un intérêt exceptionnel pour les Québécois

Les Canadiens français, visiteurs de l'Exposition de Montréal, se voient offrir une occasion unique de se plonger dans le passé de leur pays : des documents absolument authentiques sont exposés, pour la première fois au Canada, au sixième étage du Pavillon de France.

Ces 165 documents ou objets évoquent l'apport de la France, pendant plus de deux siècles, à l'édification d'une société nouvelle en Amérique du nord.

On y verra, par exemple : la relation manuscrite du deuxième voyage de Jacques Cartier ; la première lettre datée du Canada ; un catéchisme du diocèse de Québec, de 1702 ; de nombreux dessins et cartes, etc . . .

Le bulletin de la Bibliothèque Saint-Sulpice tient à souligner l'intérêt que présente cette exposition dont toutes les pièces sont en outre d'une très grande qualité artistique.

## Visite au Service du catalogue

L'évolution marquante qui caractérise le Service du catalogue, depuis un an, nous incite à consacrer la majeure partie de ce deuxième numéro de notre bulletin à un exposé des diverses phases de cette transformation. Une action confiante et persévérante a donné les résultats suivants : multiplication du personnel, emménagement dans des locaux plus vastes, augmentation sensible du budget prévu pour l'équipement technique, remaniement complet des systèmes de catalogographie et de classification. Ces réalisations bien concrètes nous prouvent que *voir grand* n'est pas toujours une utopie.

### Quand un rêve devient réalité

Depuis 1964, la Direction de la Bibliothèque Saint-Sulpice a mis tout en œuvre pour apporter des réformes nécessaires, voire même radicales, afin de transformer cette institution en un véritable centre de recherche. A cette époque, déjà, des études approfondies sur la question lui avaient permis d'élaborer un plan quinquennal et de jeter les bases d'une politique définitive à établir. Elle abordait de front différents aspects de l'administration : orientation de la bibliothèque, accroissement progressif du budget, révision de l'état des collections et des catalogues, création de nouveaux services et départements ou réorganisation de ceux qui existaient déjà.

Dans ce plan d'ensemble, il importait, en tout premier lieu, que le Service du catalogue subisse d'importantes modifications. Pour éviter un retard trop considérable, il fut décidé de soumettre les nouvelles acquisitions à un traitement provisoire et de suspendre partiellement l'activité régulière du service. Dans l'intervalle, soucieux de résoudre la question avec l'appui d'une autorité reconnue, le conservateur convoquait un comité d'ex-

perts composé de Madame Paule Rolland-Thomas, de Mesdemoiselles Clarisse Cardin, Raymonde Couture et Claire Gervais, des Pères Gabriel Allard, Victor Coulombe et Edmond Desrochers, de Messieurs Guy Forget, Gérard Martin et Yves Ducharme. Le projet à l'étude portait sur l'opportunité d'adopter de nouveaux systèmes pour reclassifier et recataloguer la collection complète de la bibliothèque. L'expertise eut lieu le 19 février 1966 ; peu de temps après, conformément aux décisions unanimes de ce comité, la Bibliothèque Saint-Sulpice délaissait le catalogue dictionnaire pour adopter le catalogue systématique et abandonnait la classification décimale Dewey pour entreprendre la reclassification selon le système de la Bibliothèque du Congrès. La mise en application de cette décision fut retardée pour deux motifs : le manque d'espace et la grève des professionnels. A la fin de septembre seulement, le Service du catalogue put s'attaquer à cette tâche d'envergure.

### Nouveaux locaux, nouveaux problèmes, nouvelles solutions

L'acquisition d'un second immeuble était l'unique solution au problème de l'espace vital. C'est donc à l'Annexe Aegidius-Fauteux, acquise au mois de juin de la même année, que s'installa tout le personnel de ce service, logé dans deux pièces (1040 p.c.). Toutefois, dans l'immeuble principal, situé rue Saint-Denis, une pièce fut laissée à la disposition des employés, obligés d'y revenir souvent pour effectuer des travaux de recherche dans les fichiers. Il est facile d'imaginer les problèmes suscités par la distance entre ces instruments de travail : fichiers auteurs-titres, catalogue systématique et index. Cette situation pouvait ralentir considérablement le travail, sinon en compromettre la qualité et l'efficacité. Nous avons pallié ces divers inconvénients en constituant un fichier officiel et en multipliant les vérifications : corrections, ajoutés, classement et retrait de fiches sont soumis à des règles très rigides.

## Accroissement du personnel

En quelques années le personnel a considérablement augmenté, comme le démontre le tableau ci-dessous :

Exercice financier	Nombre d'employés
1964/1965	4
1965/1966	7
1966/1967	19
1967/1968	22

Ce nombre se répartit ainsi :

- 11 bibliothécaires
- 6 auxiliaires en recherche
- 3 dactylographes
- 2 commis

## Classification vs reclassification

Adopter la classification de la Bibliothèque du Congrès signifie, par le fait même, l'obligation de reclassifier la collection complète. Par ailleurs, les nouvelles acquisitions ne cessent d'arriver à un rythme accéléré. Nous devons donc songer à constituer, dans un avenir prochain, deux équipes qui se partageront le travail.

Présentement, le même personnel assume la double tâche de la reclassification et du traitement des nouveaux livres. Voici la procédure établie : à l'arrivée d'un livre nous le classifions et, s'il y a lieu, nous reclassifions tous les autres exemplaires ou éditions de ce même ouvrage, de même que tous les écrits de l'auteur concerné. C'est dire que, simultanément, nous retirons les fiches de l'ancien catalogue et faisons les recherches bibliographiques et biographiques. Cette méthode, il faut l'admettre, ralentit sensiblement la

production du catalogue dans le cas des acquisitions nouvelles ; par contre, elle garantit un travail amélioré et définitif. Ce recul momentané permettra un élan plus sûr.

## Pour une meilleure planification

Depuis la fin d'octobre, date de la mise en application de l'orientation nouvelle donnée à notre service, toutes les décisions relatives à la catalographie, la classification et l'indexation sont rédigées, codifiées et périodiquement mises à jour. Nous avons également établi les normes de rédaction des fiches principales, des fiches de renvoi, d'index, de corollaire d'index et d'entrées secondaires.

A l'intérieur du personnel, nous avons institué des comités permanents, au sein desquels se discute et se rédige une politique d'action. En catalographie, par exemple, nous avons à décider de l'adoption ou de l'adaptation de telle règle déjà formulée par l'American Library Association (A.L.A.) ou par Guy Lévesque. En classification, il s'agit surtout de déterminer dans quelle mesure il est nécessaire de retenir, dans certains secteurs, toutes les subdivisions prévues par la Bibliothèque du Congrès.

## Encore et toujours des projets

Au cours des prochains mois, l'une de nos principales préoccupations sera l'analyse des moyens à prendre pour intégrer au catalogue systématique la collection des documents spéciaux : manuscrits, cartes, gravures, photos, etc...

Nous cherchons aussi un mode définitif pour la reproduction de nos fiches ; ce travail est actuellement exécuté par la Compagnie Xerox.

Une autre tentative nous occupe : celle de modifier, au besoin, le cadre et les méthodes de la classification de la Bibliothèque du Congrès afin de disposer du plus grand nombre de sujets possible, par exemple en histoire du Canada et, plus précisément, du Québec. Dans ce dernier cas, nous avons entrepris d'établir un nouveau cadre ; le résultat de ce travail sera soumis aux responsables des grandes bibliothèques du Québec pour étude et approbation en vue d'une publication éventuelle.

Enfin, comme tant d'autres, nous souhaitons que soit un jour imprimée une traduction française des tables de la classification de la Bibliothèque du Congrès ; dès maintenant, nous travaillons sérieusement à la réalisation, un jour . . . , d'un tel souhait.

## Chaîne de montage et organisation du travail

Le schéma reproduit à la fin de cet article vous permettra de suivre les étapes de notre travail, lequel s'exécute à la chaîne. Nous avons réuni les éléments de recherche sur un seul **FEUILLET** qui sert pour toutes les opérations.

L'auxiliaire en recherche y inscrit les références aux répertoires consultés, les indications relatives aux ancien et nouveau catalogues, etc . . . Le bibliothécaire y ajoute la description bibliographique définitive, les entrées se-

condaires et tous les autres renseignements d'usage : notes, renvois, etc . . . , ainsi que les différentes cotes de classification qui seront indexées à l'étape suivante.

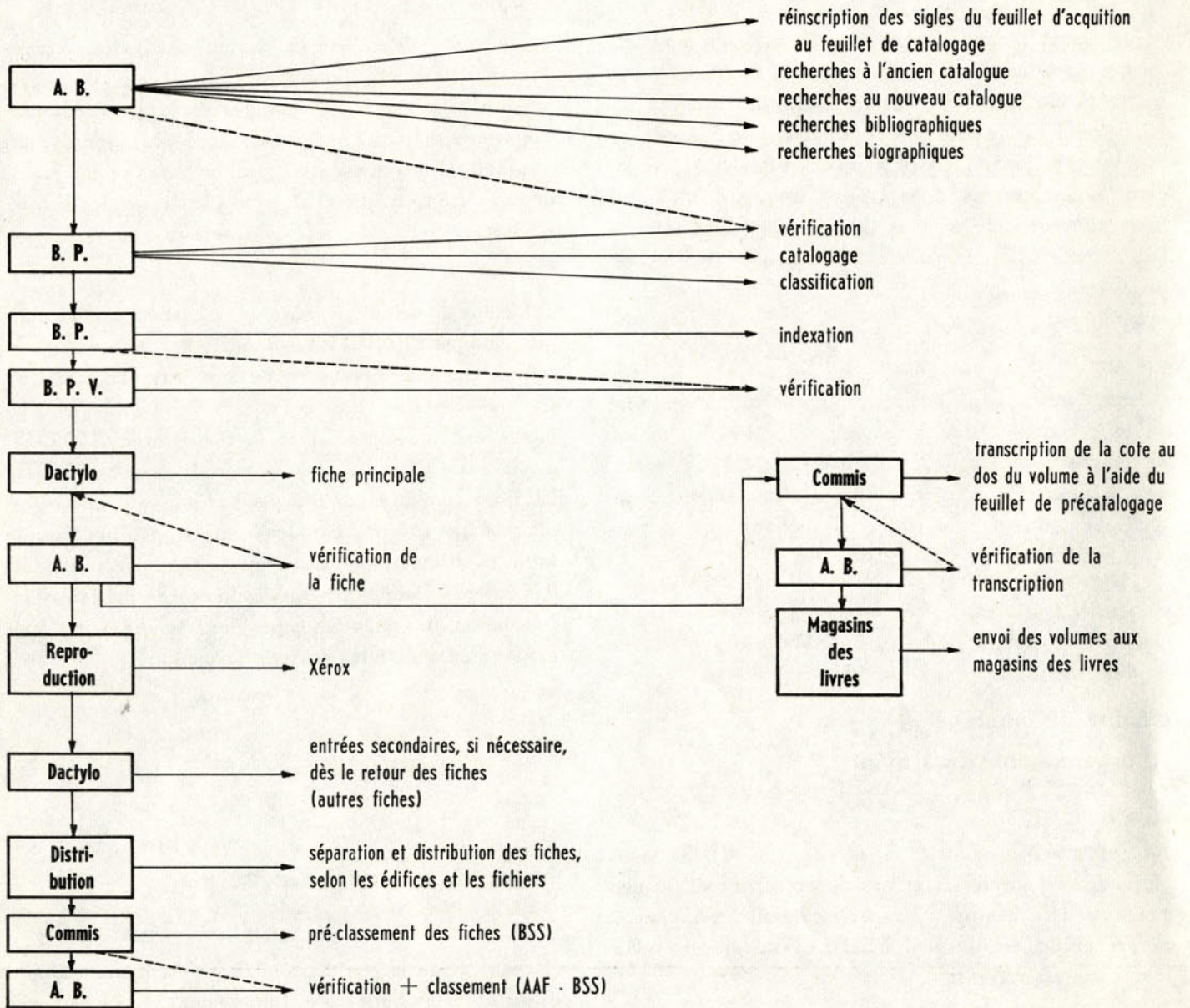
Pour que soit assurée l'uniformité de la classification, une série de sujets connexes est attribuée à chacun des bibliothécaires, de façon presque exclusive. Cette spécialisation permet une connaissance plus approfondie des tables, un contrôle plus rigoureux de la politique de dépouillement et une évaluation plus juste des besoins du lecteur qui utilise le catalogue systématique.

L'étape finale de la vérification est très simplifiée puisque l'unique **FEUILLET**, complété par différentes personnes, présente l'ensemble de tout le travail antérieur. La dactylographe rédige alors la fiche principale, laquelle est confrontée avec le texte du **FEUILLET**, avant d'être expédiée pour la reproduction. Le **FEUILLET** est conservé, car il devient très utile pour la compilation des statistiques. Deux autres opérations seront faites avant que le livre soit mis en circulation : l'ajouté des entrées secondaires sur les séries de fiches et l'intercalation de toutes ces fiches dans les différents catalogues : officiel, auteur-titre, systématique.

## Notre tâche : un « service »

Il convient de le répéter : la tâche est gigantesque et exigeante ; mais elle est aussi passionnante. Nous avons la certitude que le Service du catalogue joue un rôle essentiel, et nous sommes fiers de « servir » en participant aux efforts conjugués qui se poursuivent pour que la Bibliothèque Saint-Sulpice dispense en plénitude la richesse de ses intarissables sources de référence.

## Schémas des diverses opérations



### Signification des sigles

AB — aide-bibliothécaire      BSS — Bibliothèque Saint-Sulpice  
 BP — bibliothécaire professionnel      AAF — Annexe Aegidius-Fauteux  
 BPV — bibliothécaire professionnel vérificateur

## Acquisitions RÉCENTES d'ouvrages ANCIENS...

Si la Bibliothèque Saint-Sulpice consacre un budget considérable pour se tenir à jour dans la production courante et les ouvrages de référence, elle entend aussi maintenir sa réputation, qui la classe au nombre des bibliothèques les mieux pourvues en canadiana et ouvrages anciens. Dans ce but, son Service des acquisitions surveille le marché des livres d'occasion, ainsi que les ventes à l'enchère. Cette action a donné des résultats dignes d'être mentionnés.

### Canadiana anciens

**Relations des Jésuites** (édition originale). La bibliothèque possédait déjà onze volumes de cette édition rarissime, publiée à Paris, chez Sébastien Cramoisy, de 1632 à 1676. Au cours des deux dernières années, nous avons investi des sommes importantes pour enrichir notre collection. Voici les diverses étapes de nos acquisitions :

17 septembre 1965 —  
achat de 7 volumes, au coût de \$5,990.00

1er avril 1966 —  
achat de 3 volumes, au coût de \$1,708.50

23 décembre 1966 —  
achat de 6 volumes, au coût de \$3,335.00

Cette dernière transaction a été rendue possible grâce à l'intervention du ministère des Affaires culturelles, qui a autorisé un agent à se rendre à la Maison Drouot, à Paris, pour profiter d'une vente à l'enchère. Nous voilà

donc en possession de 27 volumes d'une collection qui fait rêver les bibliophiles.

### Canadiana contemporains

Les jeunes auteurs canadiens sont très favorablement accueillis lorsqu'ils nous offrent des éditions de luxe de leurs ouvrages. Dans cette catégorie nous nous sommes procuré :

- **Naissance du soleil**, de Françoise Bujold
- **Apatride**, de Michel Beaulieu
- **La mer**, de Michel Beaulieu
- **Adorable femme des neiges**, de Roland Giguère
- **Bestiaire**, d'André Masson.

Dans une optique plus particulière, il convient de signaler, à ce chapitre de l'édition de luxe, la compilation de Lawrence Lande :

- **The Lawrence Lande Collection of Canadiana in the Redpath Library of McGill University ; a bibliography.** McGill University Press, 1966.

### Manuscrits canadiens

Nous avons acheté le manuscrit du roman **Les habits rouges**, de Robert de Roquebrune. Une visite chez un antiquaire nous a permis de retrouver une grande partie des *papiers* de Jacques Viger, premier maire de Montréal. Ces pièces consistent en lettres de famille, documents, quittances, etc...

## Ouvrages anciens

**Documents inédits sur l'Histoire de France.** Cette collection figurait déjà, en 1867, au *Catalogue général de la librairie française*, de Lorentz. Elle est décrite en ces termes :

*Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du gouvernement et par les soins du ministre de l'instruction publique.*

*Cette publication est faite aux frais du gouvernement, et un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis dans le commerce. (Dépôt chez Didot frères.)*

Suit une longue nomenclature comprenant 48 entrées qui couvrent un total d'environ 100 volumes, écrits par divers auteurs, et publiés par différents éditeurs. On lit plus loin : *Antérieurement à l'année 1840 on a publié, dans cette collection, les ouvrages suivants . . .* Ces huit ouvrages, publiés de 1836 à 1838, font l'objet de 10 volumes et planches.

La Bibliothèque Saint-Sulpice possédait 59 volumes de cette collection. A l'automne de 1966, par l'intermédiaire d'un connaisseur, elle eut le grand avantage de

se procurer 102 autres volumes provenant de la Bibliothèque Lord Vernon, d'Angleterre.

## Ouvrages de référence

Nous voulons mettre à la disposition des chercheurs, dans la salle de lecture, les grandes encyclopédies des divers pays et les grands dictionnaires. Nous avons déjà acquis, entre autres :

- **Encyclopedia italiana di scienze, lettere ed arti.**  
Roma, Treccani, 1929-60 — 41 volumes
- **Grande Enciclopedia Portuguesa e Brasileira.**  
Lisboa, Editorial encicl., 1935-60 — 40 volumes
- **Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle,**  
par E. Huguet. Paris, Champion, 1925 — et Didier, 1944. 62 fascicules parus.

## Ouvrages contemporains étrangers

Enfin, par l'intermédiaire du Consulat de France, aux termes de l'Entente franco-québécoise, la République française nous a fait don de deux cents ouvrages traitant des sciences de l'homme.